

CHF 13.-
par personne



RANDONNÉE HIVERNALE 2023-2024

CHASSE AU TRÉSOR ET FONDUE AU CHOCOLAT À LA BRÉVINE

La nouvelle chasse au trésor «Gaston et le mystère des noisettes volées» est proposée durant la saison hivernale entre le Lac des Taillères et La Brévine, dès que les conditions d'enneigement le permettent. Le long des neuf postes qui jalonnent le chemin pédestre hivernal, vous aurez des énigmes à résoudre et récolterez des lettres qui vous permettront de trouver le mot mystère. Puis, rendez-vous au Restaurant de l'Hôtel-de-Ville pour donner votre réponse. Confortablement installés, vous pourrez déguster une succulente fondue au chocolat et recevrez un petit cadeau ! Belle aventure à vous !

Attention : *N'oubliez pas de vous équiper de bonnes chaussures et, selon les conditions météo, de mettre des habits chauds et imperméables ! Pensez aussi à prendre un crayon, un bout de papier pour noter vos lettres et un petit miroir.*

DÉPART DU PARCOURS

Le départ se trouve sur le chemin pédestre hivernal, juste en face du grand parking du Lac des Taillères.

Temps de marche

1h (aller), 45 min (retour)

ACCÈS

En voiture :

Depuis La Chaux-de-Fonds, direction La Brévine/via Le Locle.

Depuis Neuchâtel, direction La Brévine via la Tourne.

Il est vivement conseillé de laisser sa voiture au centre du village de La Brévine et de prendre le bus postal jusqu'au Lac des Taillères pour commencer la chasse. Voir horaires des bus.

En transports publics :

Infos et horaires disponibles sur www.cff.ch

PARKING

Grand parking à proximité du Lac des Taillères.

 **Le parking est payant** 

DESCRIPTION ET PARTICULARITÉ

Le parcours emprunte le chemin pédestre hivernal entre le Lac des Taillères et La Brévine. Il est accessible uniquement si le terrain est enneigé.

Randonnée facile et presque sans dénivelé.



CONTACT ET RÉSERVATION

Hôtel-Restaurant de l'Hôtel-de-Ville

Jean-Daniel Oppliger
Village 179
2406 La Brévine
+41 (0)32 938 20 00

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert tous les jours de 8h à 23h.

Contactez le restaurant pour annoncer votre venue (réservation obligatoire 24 heures à l'avance).

L'offre est disponible durant la saison hivernale dès que les conditions d'enneigement le permettent (se renseigner auprès du Restaurant ou de Tourisme neuchâtelois).

